



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 5 février 2013

## Séance du lundi 4 février

### Agenda

#### Lundi 11 février

-15h : **Jean-François DEHECOQ**, président d'honneur de Sanofi-Aventis : « *Sanofi : 40 ans pour redonner à la France un leader mondial dans la santé* ».

#### Lundi 18 février

-15h : **Jean-Louis BEFFA**, ancien PDG de Saint-Gobain : « *Peut-on sauver l'industrie française ?* ».  
-18h : Remise des Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, G<sup>de</sup> salle des séances.

#### Lundi 25 février

-15h : **Geoffroy ROUX de BÉZIEUX**, président de Virgin Mobile France : « *Être entrepreneur en France* ».

#### Lundi 18 mars

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.  
-15h : **Philippe LEVILLAIN**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Pierre Chaunu* ».  
-Comité secret.

#### Lundi 25 mars

-15h : **Jean-François SIRINELLI**, directeur du Centre d'histoire de Sciences Po : « *La question du français dans les sciences sociales* ».

#### Lundi 8 avril

-15h : Installation de **Stephen BREYER**, juge à la Cour suprême des États-Unis, comme membre associé étranger, Coupole de l'Institut (sur invitation).

#### Mardi 9 avril

-9h30 : Colloque de la Fondation Olivier Lecerf « La confiance, moteur de l'innovation » et remise du Prix Olivier Lecerf 2012 à **Vineet NAYAR**, chef de la direction de HCL Technologies, G<sup>de</sup> salle des séances.

#### Lundi 15 avril

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.  
-12h30 : Déjeuner des membres.  
-15h : Cardinal **Philippe BARBARIN**, archevêque de Lyon : « *La France est-elle toujours la fille aînée de l'Église ?* ».

Après approbation du procès verbal de la séance du 28 janvier, le président **Bertrand Collomb** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Jacques de Larosière** a présenté les *Lettres d'Hastings et de Paris (1908-1914)* de Pierre Teilhard de Chardin, avec introduction par Henri de Lubac, sj (Paris, Les Editions du Cerf, 2012, 329 pages).

**Marianne Bastid-Bruguère** a présenté deux ouvrages :

-le *Livre de morale révélée par les dieux*, textes chinois présentés, traduits et annotés par Vincent Goossaert (Paris, Les Belles Lettres, coll. Bibliothèque chinoise, 2012, 200 pages) ;

-*La question religieuse en Chine*, version française du livre publié par Vincent Goossaert et David A. Palmer aux presses de l'Université de Chicago en 2011 (Paris, CNRS Editions, 2012, 500 pages).

Le président de l'Académie a ensuite passé la parole à son confrère de l'Académie des Beaux-Arts, **Jean-Jacques Annaud**, qui a fait une communication intitulée : « *Le cinéma français dans le monde* ».

À la veille de son départ en Chine pour un tournage qui durera un an, le cinéaste, qui a indiqué qu'il avait, depuis trois décennies, passé plus de temps à l'étranger qu'en France, a souligné qu'il ne se sentait « *jamais aussi français, avec beaucoup de fierté, que quand il était à l'étranger* ». Sa fierté tient, a-t-il précisé, à ce que l'industrie artistique du cinéma a été créée et diffusée par la France, mais aussi au fait que le cinéma français « *est et reste le deuxième cinéma de l'Occident* », certes très loin derrière le cinéma américain. « *La plupart des cinéastes du monde, a-t-il poursuivi, rêvent d'être français, parce qu'en France il y a un public qui aime le cinéma et des metteurs en scène qui ne conçoivent pas leurs films uniquement comme des machines à faire de l'argent.* » En outre, « *le modèle français a une spécificité : un système d'aide intelligente par l'État, via le Centre national du cinéma. Chaque spectateur voit 10% du prix de son ticket d'entrée alimenter un fonds qui permet d'aider les producteurs français, si bien que, paradoxalement, les succès du cinéma américain font vivre le cinéma français.* »

À l'issue de sa communication, **Jean-Jacques Annaud** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean Tulard**, **Bertrand Collomb**, **François d'Orcival**, **Georges-Henri Soutou**, **Xavier Darcos**, **Jean-Claude Casanova**, **Bernard d'Espagnat**, **Marcel Boiteux**, **Jean-David Levitte**, **Pierre Delvolvé**, **Jacques de Larosière**, **Alain Besançon**, **Yvon Gattaz** et **Marianne Bastid-Bruguère**.



## Honneurs et distinctions

Le titre de Docteur honoris causa a été décerné à **Raymond Boudon** par l'Université Laval à Québec dont le site web précise : « Un doctorat d'honneur, la plus haute distinction que l'Université décerne, est une marque de reconnaissance exceptionnelle. La personne qui le reçoit jouit d'un rayonnement jugé remarquable et exemplaire dans l'une des sphères d'activité de l'Université. »

## À lire

- **Jean-Claude Trichet** : interview accordée à *Süddeutsche Zeitung* et *Le Monde*. Extraits parallèles : **Le Monde** : « L'opinion publique allemande n'a absolument pas compris qu'on puisse prêter de l'argent à un autre pays. En France, ce n'était pas un débat. Cela renvoie à une grosse différence entre les cultures des deux pays : une culture plus tournée vers la responsabilité individuelle en Allemagne et une culture beaucoup plus compassionnelle en France. Pour les Allemands un sou est un sou. Le débat public a d'ailleurs donné l'impression que l'Allemagne était seule à payer alors que tous les pays participaient de façon équivalente, à proportion. En face, on dirait que les Français n'ont que faire de signer des chèques monumentaux aux Grecs. » // **Süddeutsche Zeitung** (traduction) : « *En Allemagne l'opinion publique s'entendit dire qu'il était exclu que l'on intervînt dans les budgets des États en crise. [...] En France, les gens ont compris que le traité [de Maastricht] excluait certes subventions et transferts de capitaux, mais ils n'y ont pas attaché la même importance qu'en Allemagne. Deuxièmement, il me semble que s'ajoute à cela une différence culturelle importante. En Allemagne, on insiste sensiblement plus sur la responsabilité individuelle, alors qu'en France c'est la compassion qui prévaut. Au temps de la Réforme, le christianisme a été interprété différemment dans les deux pays, une différence que l'on retrouve par ailleurs dans les diverses formes du socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Joue aussi certainement un rôle le fait que l'Allemagne, lors de l'introduction de l'euro, avait beaucoup perdu en compétitivité à cause de la réunification et qu'elle a abaissé conséquemment les salaires durant 13 années. Cela explique pourquoi l'opinion publique a eu une réaction aussi vive lorsque durent être accordés des fonds à certains pays en crise qui, durant la même période, s'étaient montrés particulièrement prodigues.* »

**Le Monde** : « Je ne pense pas qu'on puisse devenir les États-Unis d'Europe, mais j'ai ouvert plusieurs pistes pour qu'on s'engage plus avant dans la voie d'une fédération économique et budgétaire. L'une d'elle est très audacieuse : si un pays à l'avenir transgressait les règles au point de mettre à mal la stabilité de la zone euro, on devrait pouvoir prendre les décisions à sa place. Au lieu de lui imposer des amendes – la sanction prévue dans le pacte de stabilité et qui s'est révélé jusqu'ici inopérante – la Commission et le Conseil avec l'aval du Parlement devraient pouvoir décider par exemple de l'augmentation de la TVA ou du gel de certaines dépenses. // **Süddeutsche Zeitung** (traduction) : « *Nous devons poursuivre sur la voie d'une communauté économique et budgétaire. J'ajouterai une idée audacieuse : les sanctions actuellement prévues pour les États qui menacent l'équilibre de la zone Euro sont pour l'essentiel d'ordre financier. De telles sanctions sont inefficaces quand elles concernent des pays qui ne sont pas en mesure de prendre les arbitrages nécessaires. C'est pourquoi, au lieu de sanctions financières, je propose que, dans des situations très rares, mais dangereuses pour tous les citoyens de la zone Euro, la décision finale en matière économique et financière soit hissée au niveau européen et que le dernier mot revienne au Parlement européen. L'Europe aurait ainsi la capacité de prendre des mesures concrètes pour parer à une crise comme celle que nous connaissons aujourd'hui.* »

- **Jacques de Larosière** : « *Financial Regulation and Growth* », discours prononcé le mercredi 5 décembre à Bruxelles (disponible sur eurofi.net), et, également : « Épargne et financement à long terme de l'économie », discours prononcé le mardi 15 janvier aux "États généraux de l'Épargne". Extrait : « *En année croisière et en termes de flux sur 12 mois, le financement des entreprises non financières françaises est assuré à hauteur de 60 à 70% par les crédits bancaires, à hauteur de 30 à 40% par les obligations à long terme et à hauteur de 5 à 10% par les émissions d'actions. Pour les P.M.E., la dépendance à l'égard des banques dépasse 80%. Cette dépendance doit nous amener à être particulièrement attentifs à la réglementation financière, à son calendrier de mise en œuvre et à ses conséquences possibles sur l'économie. Dans un contexte caractérisé par une très faible croissance, par l'absence de marges de stimulation budgétaire et par une tendance générale à l'assainissement des bilans, il est impératif – pour protéger la croissance – de disposer d'un bon accès au crédit bancaire. L'expérience montre que, dans la phase du cycle que nous traversons et qui risque d'être longue, aucune reprise n'est possible sans crédit. Or, Bâle III a considérablement augmenté les obligations de fonds propres des banques. Les contraintes en capital actuelles représentent en moyenne 7 fois les montants existant avant la crise, selon l'estimation récente de M. Carney, le Président du Conseil de Stabilité Financière. Il faut donc, à mon sens, introduire une pause dans les programmes additionnels de réglementation et veiller, aussi, à modifier, sur certains points, Solvency II. De fait, ce dernier dispositif pénaliserait gravement – s'il était mis en œuvre sans de sérieuses modifications – la détention d'actions par les compagnies d'assurance, alors que ces institutions ont toujours joué en France un rôle essentiel dans le financement des fonds propres de nos entreprises.* »

## À noter

- À l'initiative de l'Université de Caen-Basse Normandie et de l'Académie de Caen, une « conférence-débat autour d'**Yvon Gattaz** » sur le thème « *Goût d'entreprendre et création d'entreprise* » a été organisée au CRDP de Basse-Normandie le jeudi 31 janvier.

- Dans le cadre de la semaine de la gastronomie française en Israël, « *So French, so good!* », **Jean-Robert Pitte**, président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires, est l'invité, le mardi 5 février, du France-Israël Food Forum, qui se tient à l'Institut français de Tel Aviv.

- Le mercredi 13 février, à l'Assemblée nationale, **Thierry de Montbrial** et Élisabeth Guigou, présidente de la commission des Affaires étrangères, animeront la troisième « Rencontre Parlement – IFRI » consacrée cette année au thème « La Chine au lendemain du XVIII<sup>e</sup> congrès du Parti communiste ».

## Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 25 mars à 16h30 en salle 4.